



Le 15 décembre 2025

Monsieur Cyr,

Objet : Sustainable Community Challenge Fund – Projet de la Chapelle

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu le dernier versement relatif au projet de la Chapelle de la Pointe-à-Major. Nous sommes désormais en mesure de procéder au remboursement du prêt d'un montant de 13 366,00 \$ que vous nous aviez accordé en juillet 2025.

La réalisation du projet de la chapelle nous procure une grande satisfaction. Bien que sa concrétisation ait exigé du temps, nous sommes convaincus que le résultat final justifie pleinement tous les efforts investis. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers la Municipalité pour le soutien financier apporté, et nous remercions tout particulièrement M. Larry Peach pour sa contribution précieuse au cours de ces dernières années.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Veuillez trouver ci-joint le chèque correspondant au remboursement du prêt.

Alvina LeBlanc

Responsable du projet

Société historique acadienne de la Baie Sainte-Marie